54me Année — Nouvelle série — N° 180 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 11 JUIN 1949.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Les Fêtes de Sisteron obtiennent un triomphal succès

Plus de 10.000 personnes ont assisté au défilé du Corso, du Dimanche et du Lundi

Le Comité permanent des Fêtes de Sisteron avait promis de belles fêtes pour 1949. C'est avec plaisir que nous adressons à M. Paul Michel, président, à M. Allègre et à tous leurs collaborateurs, sans oublier les constructeurs de chars, les plus élogieuses félicitations pour la pleine réussite de ces festivités.

Le Comité a tenu ses promesses. Les constructeurs de chars ont créé des merveilles. Le public a été enthousiasmé.

Voilà la plus belle des propagandes pour le renom de notre Ville.

—)o(—

Nos fêtes ont débuté Samedi par un important marché. A 21 heures, dans l'enthousiasme général, la Fanfare des « Touristes des Alpes » annonce le commencement des festivités par une brillante retraite aux flambeaux. A 22 heures 30, rue de Provence, l'Harmonie des « Touristes des Alpes » donne un magnifique concert. Les jeunes musiciens prennent part également à ce concert et exécutent deux morceaux de leur petit répertoire. Toutes ces manifestations artistiques sont suivies par un nombreux public.

Le Dimanche, à 11 heures, a lieu la réception de la Musique Militaire du 11me B. C. A. Un apéritif d'honneur est offert par la Municipalité. M. Paret, Maire, en termes choisis, souhaite la bienvenue à son jeune chef et à tous ses musiciens et les remercie de venir rehausser les fêtes de Pentecôte.

A 15 heures, une foule évaluée à plus de 10.000 personnes se masse sur tout le parcours du défilé du Corso.

Le départ du Corso est donné, des musiques ouvrent la marche, puis des chars, encore des musiques, encore des chars, tous plus beaux les uns que les autres, font l'admiration de toute cette foule et c'est par des applaudissements prolongés que le public montre sa joie et sa satisfaction d'être venu assister à ce merveilleux défilé.

Le soir à 21 heures, sur le Pré-de Foire un superbe feu d'artifice est tiré. Les bals terminent cette première journée de fête.

Le Lundi dès 10 heures, le Rallye-Ballon organisé par le journal « Le Provençal et le « Soir », en accord avec le Comité des Fêtes, remporte un succès auprès des enfants.

A 16 heures, dans la cour du Patronage, un grand Concert Musical est donné par l'Harmonie Municipale de Gap et la Société des Concerts du Conservatoire de Gap, sous la direction de M. Gobeaux, 1er prix du Conservatoire National de Musique de Paris. Un programme des mieux choisis est exécuté. A 21 heures, une foule encore plus compacte que la veille se presse toujours sur le trajet emprunté par le défilé du Corso.

—)o(—

Nous empruntons à notre speaker local, M. Pierre Colomb, quelques extraits des commentaires qui ont salué les chars à leur passage devant le Jury.

—)o(—

FANFARE
DES « TOURISTES DES ALPES »

La Fanfare des « Touristes des Alpes » ouvre le Corso. Cet honneur lui était dû.

Dans la nuit ses cuivres étincellent sous le feu des flambeaux comme la flamme orange de ses foulards. La route est embrasée. La jeune musique avance, jeune deux fois, jeune par ses élémentts qu'entraine leur chef Blanc, et jeune parce qu'elle a vu le jour à Pâques. Elle reçoit ce soir ses premières lettres de noblesse en ouvrant au Corso sa marche triomphale.

FANFARE DU 11me B. C. A.

Les chasseurs emboitent presque le pas à la Fanfare Sisteronnaise. C'est un peu comme le deuxième coup derrière le rideau qui va se lever sur le Corso de nuit. Nous n'avions plus vu les diables bleus depuis la guerre. On est heureux de les revoir, de les saluer. Pendant deux jours ils ont montré en Ville les immortelles qualités de leur arme, vaillance, entrain, tenue. Nous pouvons en être fiers si nous songeons que la plupart d'entr'eux sont recrutés dans notre pays.

—)o(—

LES SIOUX

Il fallait à un Corso des cavaliers. Une chose ne va pas sans l'autre. Le Comité des Fêtes les a fait venir d'un peu loin peut-être et d'un pays bien étranger, mais ce sont là rêves de Sisteronnais. On est volontiers voyageur dans ce pays et comme on y aime aussi les grandes choses, si quelqu'un quitta jamais la vieille Ville ce fut toujours pour d'aussi lointains horizons. Jean des Figues sans Paris, qu'il rencontra un beau matin sur son chemin, fut allé peut-être au bout du monde et l'ami Naz après l'aventure que l'on sait, tout de vert habillé, s'embarqua à Marseille pour les grandes Indes, le paradis des perroquets.

Etrange destinée tout de même que celle de ces Sioux magnifiques, et comme on voudrait savoir les hasards du voyage qui les a conduit des Coudoulets, de la Chaumiane ou du Thor à la Place de la Gare, avec ce fantastique crochet au pays des tribus indiennes.

—)o(—

CHAR DE LA REINE

On a frappé les trois coups. Le rideau se lève sur la fête.

La voiture de la Reine montre le chemin aux chars. La calèche s'avance, couverte de roses. La Reine de Sisteron, Mlle Liliane Chevaly, est entourée de ses demoiselles d'honneur, Mlles Rosette Bonnet et Nicole Blache. Toutes trois portent à ravir de délicieuses robes de plumetis. Celle de la Reine est blanche. Celles de ses demoiselles d'honneur se teintent de la soie délicate des roses mousses, ces roses qui ouvrent les fêtes du printemps comme la Reine donne le signal à celles de ce soir.

La calèche est un bouquet de roses. Toutes ne sont pas l'œuvre du Printemps. Les Reines, avec des doigts de fée en ont ourlé beaucoup et je les ai vues un soir fleurissant la vieille calèche. Les temps ont bien changé. De nos jours les Reines, même celles d'une fête, font aller leurs dix doigts, mais il est vrai que c'est pour ourler des roses ...

—)o(—

REVE

Et c'est le premier char. «Rêve» est construit par MM. Aubert, Perotto, Jourdan, Corbet et Allais. Il est éclairé ce soir par M. Corbet.

« Rêve ». Ce nom qui va si bien à ce char irait à tout le Corso. Corso de rêve que demain défera sans pitié. Ces savantes, délicates constructions parées de fleurs et de couleurs, demain les détruira. Et ce qui aura été le rêve de tout un mois de travail et de peine ne sera plus qu'un très pur, très beau souvenir.

«Rêve» monte lentement devant les tribunes au palpitement des ailes délicates des grands papillons. Papillons, choses irréelles, si fragiles que si l'on vous touche il reste aux doigts un peu de la poussière d'or de vos ailes, comme vous êtes bien fait pour emporter un rêve !

Rêve tout rose de quatre petites filles qu'on a laissées en s'éloignant sur la pointe des pieds dans une chambre rose. La fée de la nuit est passée mais elle a laissé sous les paupières closes un rêve merveilleux. Des papillons sont entrés par la fenêtre où regarde un peu de nuit d'été, des papillons qui ont enlevé dans le petit carosse tressé de roses les quatre petites filles éveilléees. Et le carosse, trainé par le bel équipage entraine les petites filles dans l'espace infini du rêve.

—)o(—

LES GITANS
Jeunesse du Faubourg
Comité des Fêtes de la Baume

Il faut un peu expliquer ce char qui est une très fine ironie du faubourg. Gens de Sisteron et de la Baume ne se sont pas toujours aimés. La paix est faite depuis longtemps, mais il est resté d'autrefois un vieux souvenir des rivalités anciennes. Et d'un côté à l'autre de la rivière on aime un peu se moquer. C'est ainsi que les Sisteronnais ont appelé (en mauvais étymologistes) Boumians les gens du faubourg. On ne s'est pas faché, on a fait mieux on a relevé le défit et c'est pourquoi les jeunes du faubourg nous offrent ce soir cette maison du voyage qu'eut aimé peindre Van Gogh. Infiniment soignée et coquette on l'a offerte à la Reine des Gitans qui dansera tout à l'heure à la halte du soir pour son peuple de suivants.

La Reine des Gitans revient des Saintes-Maries. Là-bas elle a marché sur le sable où Sarah aborda. Elle repart de par le monde, au hasard des chemins, au hasard d'une route, d'un abri ou l'on campe le soir, chevaux dételés autour du feu qui danse.

—)o(—

ARC-EN-CIEL

Après «Les Gitans», nos amis venus hier ont admiré, aimé, ici, un des chars les plus beaux du Corso : « L'Arc-en-Ciel ». L'Arc-en-Ciel qui avait été réalisé par le garage Brun et Fabre et la Rue Saunerie, ne sera pas de la fête ce soir. Un accident l'a détruit ce matin, comme s'évanouit, se défait dans le ciel la féérie que le soleil y tisse avec la pluie. Le Corso a perdu en même temps l'un de ses fleurons. L'Arc-en-Ciel par ses couleurs, par ses costumes et sa composition était un chef d'œuvre. Ce soir c'est resplendissant de feux qu'il se serait présenté au jury. Il était de ces chars qui laissent derrière eux même après des années, le sillage d'un ineffable souvenir. C'est le destin des choses les plus parfaites et les plus exquises de mourir très vite. C'était le destin de l'Arc-en-Ciel de ne vivre qu'un grand merveilleux soir et de disparaitre comme si dans cette fête d'hier dont il fut un triomphe il avait épuisé toute sa beauté.

—)o(—

BLANCHE-NEIGE

réalisé par MM. Cabanès, Burle et Put. Eclairé par M. Rivas aidé de M. Bonnet. Décors de Javel.

Personne n'a oublié le conte de Grimm porté à l'écran en dessin animé par Walt Disney. Cette œuvre restée sans égale a servi de thème à M. Cabanès pour son char. Il s'en est largement inspiré et a réalisé cette merveille de reconstituer l'adorable petite maison des nains, perdue au fond des bois, où Blanche-Neige est venue se réfugier et que sa présence va si heureusement transformer. Des innombrables scènes du film, M. Cabanès en a choisi trois que pour notre infini plaisir sept nains Sisteronnais vont mimer devant nous.

Voici la scène du lavoir, celle du couvert pleine de savoureux détails, celle de la sorcière offrant à Blanche-Neige la pomme empoisonnée.

—)o(—

CHANSONS DE FRANCE

construit par M. Latil Emile et réalisé avec le concours de MM. Michel, Sias, Achard, Midol et Colomb. L'éclairage est de M. Arnoux, qui a été aidé dans sa tache par Michel Latil. La sonorisation de M. Bouchet.

Chansons de France.... Au fond du char, sur ses colonnes roses, se dresse le temple des Muses. Celles dont l'art s'accompagne des sons de la lyre. Euterpe, Terpsichore, Cantio qui personnifie la chanson, sœur cadette des 9 Muses, ombre de Terpsichore et d'Euterpe qu'elle accompagne toujours. Autour d'elles, des Amours et les Heures tressent une ronde. Aux Muses un chanteur va offrir six chansons, six chansons d'un pays où tout commence et tout finit par des chansons.

—)o(—

LES EVENTAILS
DE LA POMPADOUR

construit par MM. Barret, Fiastre, Decaroli et leurs amis, et le personnel du garage Durance-Auto.

Symphonie rose et bleue comme la grande robe de satin qu'a nuancée Latour dans le boudoir ivoire de la Marquise. Mariage de deux couleurs offertes à l'objet le plus délicat : l'éventail. L'éventail qui danse au bout des doigts les courbes lentes d'une pavane. Chose fragile prolongeant la ligne exquise d'une main. Geste gracieux, compassé ; reflet d'une âme, léger paravent de soie où se cache un sourire, où la Pompadour abritait ses yeux bleus. Jeu savant comme les figures d'un ballet.

Eventails vous nous faites songer aux graces d'un temps bien lointain bien passé, à ce temps où régnait La Pompadour sur Versailles et dans le cœur d'un roi.

Un air de menuet rythmait vos danses, les jeux tour à tour lestes et gracieux de la soie ou des plumes s'ouvrant et se refermant devant un visage poudré au bout de mains agiles.

(à suivre)

—)o(—

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à la semaine prochaine la suite de la liste des chars.

—)o(—

Les responsables des chars sont informés qu'ils doivent s'adresser à M. Paul Michel, Président du Comité pour recevoir leur indemnité.

Election de la Reine des Basses-Alpes

Aujourd'hui Samedi, dans le cadre du Casino des Thermes de Digne, se tiendra le bal au cours duquel sera élue la Reine des Basses-Alpes.

Mlle Liliane Chevaly et ses demoiselles d'honneur, Mlles Nicole Blache et Rosette Bonnet, répondant à l'invitation du Comité des Fêtes de la Ville de Digne, assisteront à ce bal.

On se souvient que Sisteron eut l'honneur, l'année dernière, d'organiser le bal de la Reine. C'est à Digne cette année, qu'est réservé ce soin.

Nos vœux accompagnent Mlle Liliane Chevaly et ses demoiselles d'honneur.

CHRONIQUE LOCALE

FOIRE. — Après-demain Lundi se tiendra à Sisteron la grande foire de Saint-Barnabé. Si le temps le permet, il y aura surement affluence de monde.

GENEROSITES. — Nous annonçons toujours avec plaisir les gestes généreux accomplis par les amis de notre Société Musicale.

C'est ainsi que M. Reymond Brun charpentier à Pertuis, un ancien des T.-d.-A., a versé à la caisse de la musique la somme de 1.000 francs.

D'autre part, M. Imbert, bijoutier en notre ville a versé à la caisse des « Touristes des Alpes » la somme de 1.000 francs.

M. Imbert a également versé à la Fanfare des T.-d.-A. où son petit-fils est un des meilleurs tambours, la somme de 500 francs.

Nous adressons à ces bons Sisteronnais, MM. Brun et Imbert, au nom des musiciens et des fanfaristes nos sincères remerciements.

VARIETES-DANCING. — A l'occasion de la foire de St-Barnabé qui se tiendra Lundi, les Variétés-Dancing donneront un grand bal dans l'après-midi, dans la vaste salle.

Ce bal sera desservi par l'orchestre Musette-Jazz de Laragne.

SAPEURS-POMPIERS. — Les Sapeurs-Pompiers de la subdivision de Sisteron sont informés qu'un exercice pratique aura lieu demain Dimanche à 8 h. 30. Réunion salle des Pompes. Présence indispensable.

CAISSE CHIRURGICALE DE NICE. — Les membres cotisants à la Caisse Chirurgicale de Nice appartenant soit à l'Union Mutuelle des Femmes, soit à la Mutualité des Hommes, sont priés de verser dans le plus bref délai, avant le 30 Juin 1949, leur cotisation annuelle. Ils sont informés que tout retard à se mettre à jour les prive des avantages accordés par la dite Caisse en cas d'opération.

Les Dames devront s'adresser à Mme Achard, trésorière, rue Droite, et les hommes à M. Georges Latil, peintre, 2e étage du Café-Casino.

AVIS AUX SINISTRES. — Les sinistrés faisant partie de l'Association Syndicale de Reconstruction de Sisteron sont priés de se réunir en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le Lundi 27 Juin 1949, à 21 heures, dans la salle de la Mairie. Présence indispensable.

Ordre du jour : Rapport sur les opérations accomplies pendant l'année. Compte-rendu sur la situation financière. Approbation de la gestion du bureau sortant. Renouvellement du bureau.

ETAT-CIVIL
du 3 au 10 Juin 1949

Décès : Léonie Jeanne Marie Berhault, veuve Chenel, 73 ans, Avenue de la Libération. — Joseph Désiré Guieu, 66 ans, Avenue de la Libération.

© VILLE DE SISTERON

MONUMENT LIEUTIER-JOUVE. L'inauguration du monument Lieutier et Jouve a été inauguré, comme prévu, le 29 Mai à 16 heures 30.

Les officiels étaient à 15 h. 30, Place de la Mairie. Des chefs de la Résistance et une foule imposante venus de tous les coins des départements voisins ont tenu à rendre un pieux hommage à la mémoire de ces deux héros et à leur famille. Parmi les personnalités présentes on pouvait remarquer les familles Lieutier et Jouve, Mme Martin-Bret, épouse du héros de la Résistance des Basses-Alpes, le chef de Cabinet de M. le Préfet des Basses-Alpes, M. Binche, M. Borrély, président du C. L.L., Pierre Girardot, député des Basses-Alpes, Me Merle, responsable du M.L.N. des Hautes-Alpes, Julian député des Hautes-Alpes, M. Paret Emile, Maire de Sisteron, Conseiller Général, M. le Commandant André, qui commandait le groupe Lieutier-Jouve, M. Espié Kléber, de Séderon, M. le Commandant Félix, M. Besson, membre du C.D.L. des Basses-Alpes, M. Bourg, maire de Ribiers, M. Blanc, maire de Mison.

Officiels excusés : M. Max Juvénal chef régional, M. Aubert, conseiller de la République, M. Frédéric Fortoul, chef régional Franc-Tireur, M. le Colonel Beyne, M. Jean Vial, président de la commission F.F.I. des Basses-Alpes.

Les camarades de Lieutier Albert et Jouve René, camarades de combat entouraient le monument, porteurs du brassard F.F.I. On peut évaluer à deux mille personnes présentes à cette cérémonie.

M. Bouchet Raoul prend la parole et en termes patriotiques remercie tous ceux qui ont aidé à élaborer ce monument, la population venue en si grand nombre honorer la mémoire de ces héros et leur famille. Recevez, dit-il, en mon nom personnel et en celui des familles, l'expression de toute ma sympathie et de toute notre reconnaissance. Relatant des faits historiques, le crime pas plus que le passé, ne paie jamais et malgré toutes les trahisons et les crimes, grâce aux sacrifices de Lieutier et de Jouve, la France retrouva son indépendance et sa liberté. Il exhalta le courage des F.F.I. et F. T.P. Français et remercia le Capitaine André et Tito commandant des F.T.P. d'avoir été très disciplinés et d'avoir exécuté l'ordre donné. J'avais toutes les raisons, expliqua-t-il, de m'opposer à cette attaque, malgré l'exécution de cet ordre il était trop tard, le groupe avancé Lieutier-Jouve était aux prises avec les Allemands et furent blessés et exécutés. Chers amis de la Résistance, jurons de rester unis et fidèles à leur idéal et toi passant, souviens-toi, sans distinction d'opinions philosophiques ou religieuses, viens avec nous et tous unis nous ferons reculer les fauteurs de guerre et les factieux et là seulement nous aurons trouvé la Paix pour toujours et nos chères Mamans ne verseront plus de larmes.

M. Bouchet remet ensuite le monument à M. le Maire de Ribiers qui dit-il sera entre vos mains respecté, entretenu comme il se doit de respecter les emblèmes sacrés.

M. Bourg, maire de Ribiers, prend en charge le monument, l'assure de sa bonne garde, exhalte lui aussi le courage de ses deux héros, rend hommage aux familles.

M. le Maire de Mison prend ensuite la parole. Il est fier de ses deux compatriotes qui ont su tout donner pour que vive la France et s'incline respectueusement devant les familles.

Le Chef de Cabinet, représentant le Gouvernement, exhalte au nom du Gouvernement, en termes émouvants, le sacrifice si noblement consenti de ces deux héros. Au nom du Gouvernement il prie les familles de recevoir toute sa sympathie et sa reconnaissance.

M. Bouchet, ex-chef de secteur de la Résistance, demande d'observer une minute de silence et commande la sonnerie « Aux Morts ». Le clairon retentit dans tous les cœurs des assistants, et ainsi se termina cette belle manifestation au souvenir et à la gloire de ces deux héros.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. Les redevables des taxes sur le chiffre d'affaires doivent, sans attendre l'avis du service, déposer ou adresser leurs déclarations :

1. Mensuellement lorsque le montant dû est supérieur à 10.000 frs..
2. Trimestriellement au cas contraire.

Il est rappelé que ces déclarations doivent parvenir au service dans les 10 premiers jours du mois suivant la période qu'elles représentent.

A défaut une reconnaissance d'infraction sera établie conformément aux règlements en vigueur.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, matinée et soirée
Actualités Documentaire
et un grand film
D'HOMME A HOMMES

« D'Homme à Hommes » a été tourné dans 45 décors différents et a nécessité de nombreuses prises de vues « extérieures ».

Des scènes extérieures, rendues souvent compliquées par le nombre important de figurants (il était courant de trouver 200 ou 300 personnes pour certaines séquences et plus encore pour quelques autres) se déroulèrent sous tous les cieux : aux environs de Paris, à Pont-Ste-Maxence, à Sospel, dans les régions de Digne, de Nice, en Afrique, près de Bou-Saada (à plus de 300 kms d'Alger), en Suisse, à Genève et ses alentours.

AVIS A NOS ABONNES. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Juin sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal 156-36 Marseille.

AVIS

Les personnes désirant se rendre à l'ISLES-SUR-SORGUE sont priées de se faire inscrire chez GALVEZ, taxi, SISTERON. Téléphone 2.

PEDICURE MEDICALE
(agréée par la Sécurité Sociale)
MANUCURE
Yvette SIVAN
Diplômée E. B.
1, Avenue Joseph-Reinach — DIGNE
TOUS SOINS DE BEAUTE
EPILATIONS
HAUTE FREQUENCE
Téléphone 2.85 Sur rendez-vou

Mme SIVAN se tiendra à la disposition des intéressés le jour de la Foire, de 9 heures à 15 heures, à l'Hôtel du Tivoli.

Les Mutuelles du Mans
informent leurs fidèles sociétaires que
M. MESSIN
Envoyé Spécial de la Direction
se tient à leur disposition pour tous renseignements concernant leurs Assurances à l'Hôtel de la Poste à SISTERON.

Studio Baroux-Grangier
DIGNE

Les intéressés sont informés que à l'occasion de la Communion Solennelle de Sisteron, le Studio d'Art BAROUX-GRANGIER sera à leur disposition le Dimanche 12 et Lundi 13, Maison Clergues, 3, rue Droite, au 2e étage.

Etudes de Me Charles TARTANSON, Avocat-Avoué à DIGNE
5, Avenue Joseph Reinach
et de Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON

VENTE SUR LICITATION
aux enchères publiques
d'un lot unique : Une parcelle de bois, sise à Sisteron

MISE A PRIX : 300.000 FRANCS

ADJUDICATION le SAMEDI 9 JUILLET 1949, à 15 heures, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, notaire.

Il sera procédé, le SAMEDI NEUF JUILLET mil neuf cent quarante neuf, à quinze heures, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, notaire à SISTERON, à l'adjudication aux enchères publiques sur licitation, de l'immeuble suivant en un seul lot :

LOT UNIQUE

UNE PARCELLE DE TERRE sise sur le territoire de la Commune de SISTERON, quartier de l'Hubac des Combes, ladite parcelle complantée de pins noirs d'Autriche, bons à abattre, ainsi que de quelques chênes, paraissant cadastrée sous le numéro 341 de la Section F, pour une contenance de un hectare, un are, quatre vingt dix centiares, confrontant dans son ensemble au levant Magnan, au midi Fernand Vézian, au couchant et au nord Magnan.

MISE A PRIX : 300.000 francs

PROCEDURE
ET QUALITES DES PARTIES

Un jugement rendu sur requête par le Tribunal Civil de DIGNE le cinq Avril mil neuf cent quarante neuf a désigné Me Louis CASTEL, notaire à SISTERON, en qualité de notaire à l'effet de représenter Monsieur Joseph LIEUTIER, demeurant en Amérique en mil neuf cent quinze et actuellement sans résidence connue ; un autre jugement en date du six Avril mil neuf cent quarante neuf, du Tribunal de céans, a ordonné qu'il serait procédé à la licitation par vente aux enchères publiques de l'immeuble sus-désigné, provenant de la succession de Madame Marie LIEUTIER, en son vivant sans profession, demeurant à SISTERON, y décédée le premier Janvier mil neuf cent quinze, étant veuve non remariée de Monsieur Ferdinand ALLEGRE, par le ministère de Me BUES, notaire à SISTERON ;

Lesdits jugements ont été rendus sur requête collective de :

1°) Monsieur Henri Léon FERRAND demeurant à SISTERON, Rue Droite ;
2°) Mademoiselle Julia Joséphine ROLLAND, commerçante à SISTERON, Rue Droite ;
3° Mademoiselle Elise Antonia AILHAUD, demeurant à SISTERON, quartier de la Coste ;
4°) Madame Léonie Claire NALIN, veuve non remariée de Monsieur Paul Gabriel MARTIN, demeurant à MANOSQUE, Place du Terreau ;
5°) Monsieur Jean NALIN, employé à l'E. D. F., demeurant à MANOSQUE ;
6°) Monsieur Paul NALIN, négociant demeurant à MANOSQUE ;
7°) Madame Marie Virginie IMBERT, veuve non remariée de Monsieur Jean LIEUTIER, demeurant quartier de la Coste à SISTERON ;
8°) Madame Charlotte Marie Félicienne LIEUTIER, épouse autorisée de Monsieur Louis Joseph BONNET, agriculteur à SISTERON ;
9°) Mademoiselle Marcelle Léontine Joséphine LIEUTIER, demeurant à SISTERON ;
10°) Monsieur Paul Léon LIEUTIER maçon, demeurant à SISTERON ;
11°) Mademoiselle Claire Louise Henriette LIEUTIER, infirmière, demeurant à PERTUIS (Vaucluse) quartier de la Burlière ;
12°) Madame Jeanne Noélie LIEUTIER, assistée et autorisée de son mari Gabriel Léon Marcel GRAS entrepreneur de maçonnerie à PERTUIS ;
13°) Monsieur Marcel Henri Louis DELAYE, employé d'usine à SISTERON ;
14°) Madame Zulma Léonie Cécile DELAYE, veuve non remariée de Monsieur Attilio Ernesto BARBIERI, demeurant à PARIS (16e) Avenue de Versailles, numéro 152 ;
15°) Madame Cécile Charlotte Véronique LIEUTIER, épouse assistée et autorisée de Monsieur Henri Joseph BERTRAND, agriculteur à SISTERON ;
16°) Monsieur Raoul Léon Joseph CHASTEL, employé d'usine, demeurant à SISTERON ;
17°) Me Louis CASTEL, notaire à SISTERON, commis par jugement du Tribunal de céans en date du cinq Avril mil neuf cent quarante neuf à l'effet de représenter Monsieur Joseph LIEUTIER, demeurant précédemment en Amérique, actuellement sans domicile ni résidence connue.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, l'adjudication sera faite au plus offrant et dernier enchérisseur sur la mise à prix de TROIS CENT MILLE FRANCS fixée par le jugement du six Avril mil neuf cent quarante neuf sus-énoncé ; en vertu de ce jugement la mise à prix pourra être baissée d'un quart dans le cas où elle ne serait pas couverte.

Pour tous renseignements s'adresser en l'étude de Me BUES, notaire à SISTERON, rédacteur du cahier des charges déposé en son étude.

Fait à DIGNE le sept Juin mil neuf cent quarante neuf.

Ch. TARTANSON,
avoué poursuivant.

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE
Tout ce qui concerne l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....
POMPES FUNÈBRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres
PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet
SISTERON

Vous trouverez chez...
G. FIASTRE
22, Rue Saunerie
TOUT ce qui concerne
L'ELECTRICITE
Cuisinières, Chauffe-eau, etc...
Moteurs Electriques bobinés cuivre
Groupes Electro-Pompes
Grand Choix de Lustrerie, etc....
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
sous fil cuivre
— REPARATION —
T. S. F.
Agence « RADIOLA-RALLY », etc...
Vente — Réparation
et bientôt le nouveau FRIGIDAIRE garanti 5 ans, livrable à partir de Mai
Toutes Installations Frigidaires
Agence Régionale

POUR VOS COURSES
voyez
ALLEGRE Raoul
TAXI
Super-Confort et Sécurité
Prix défiant toute concurrence.
S'adresser : CAFE MODERNE
Téléphone (de jour et de nuit) 152

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

N'ATTENDEZ PAS L'HIVER
Achetez dès aujourd'hui
votre provision de charbon
chez
BLANC Marceau
24, Rue Droite — SISTERON
Téléphone 243

HERNIE
Chute de MATRICE, de l'ESTOMAC
du REIN — EVENTRATION
Infirmités dangereuses,
parfois mortelles
Contention totale garantie par
les nouvelles Ceintures Médicales de
R. COSSET de Paris
Spécialiste-Orthopédiste
qui recevra de 9 à 15 h. à :
MANOSQUE — Samedi 11 Juin
Hôtel Pascal
SISTERON — Lundi 13 Juin
Hôtel des Acacias
ORAISON — Mardi 14 Juin
Hôtel Nègre
LARAGNE — Jeudi 16 Juin
Hôtel Moderne
Cabinet Régional, 10, Rue Amiral de Grasse — Nice — sur rendez-vous.
GAINES — VARICES
ORTHOPEDIE - PROTHESE

ALLO ! Allo !... Ici 178 !...
AUTOS — MOTOS — VELOS
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
POUR TOUS TRAVAUX
de Réparation de construction
et de transformation
Allez chez... ROME
Rue Saunerie — SISTERON

SISTERON-SPORTS
CHABAUD Frères, Rue Droite
VELOS — MOTOS
neufs et occasions
Toutes les pièces détachées
Réparations
ARTICLES DE SPORTS

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« Le Sérum Végétal de Vergons »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE
Brochure et Renseignements
sur demande

VOUS ETES JOLIE, MADAME,
ET L'ECRAN VOUS LE REDIRA
si la Caméra PATHE WEBO 9 m/m 5
l'a enregistré pour vous.
Pour moins de 22.000 francs
vous pourrez faire votre premier film
Démonstration et vente :
Paul BERNARD
DROGUERIE - PHOTO

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

Venez voir
ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

Chez MUSSO Rue Saunerie SISTERON
Spécialité ARTICLES DE TRAVAIL
Hommes et Femmes
Dépositaire de la Maison
« Adolphe LAFFONT - Lyon »
A l'occasion des Fêtes de Pâques
GRAND CHOIX DE COSTUMES
Hommes et Jeunes Gens
à partir de 2.900 frs et 4.500 frs
Grand Choix de Robes d'Eté
Femmes et Fillettes
Assortiment de Paletots laine
toutes nuances
à partir de 3.500 francs
TISSUS EN TOUS GENRES
— Un coup d'œil s'impose —
PRIX ET QUALITE

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

AU SOUVENIR 59, Rue Droite
Téléphone 93
POMPES FUNÈBRES
CERCUEILS (article soigné) Grand Choix de COURONNES
PLAQUES et MAUSOLEES
TRAVAIL SOIGNE PRIX IMBATTABLES

© VILLE DE SISTERON